ANNONCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR GENERAL

DU GECT PIRINEOS-PYRENEES

HISTORIQUE

La Communauté Autonome d'Aragon (Espagne), la Diputación Provincial de Huesca (Espagne), le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées et le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques ont créé une entité de droit public de coopération transfrontalière dotée de la personnalité juridique et d'une capacité juridique pleine et entière pour l'accomplissement de ses objectifs et pouvant œuvrer avec la dénomination : Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) « PIRINEOS-PYRENEES ».

Le GECT a pour objectif de mettre en œuvre et de gérer, dans une perspective de développement durable, les projets et les actions de coopération territoriale approuvés par les membres, dans le cadre de leurs compétences respectives, afin de renforcer la cohésion économique et sociale.

À cette fin, le GECT exerce les fonctions suivantes :

a. Promouvoir les Pyrénées Centrales comme destination touristique internationale sous le nom de « Pyrénées », en incluant la commercialisation.

b. Développer une intégration rationnelle et innovante de la mobilité locale et touristique.

c. Promouvoir le développement de l'espace pyrénéen et de ses piémonts dans le cadre d'un projet territorial intégrant la gestion durable de ses infrastructures transfrontalières.

d. S'engager à développer les territoires de montagne en cohérence avec les enjeux d'aujourd'hui: maintien de la population et adaptation aux différentes transitions : climatiques, économiques et sociales.

e. Fédérer et associer les collectivités, leurs groupements, les associations et partenaires économiques et sociaux en soutenant et en encourageant les projets de coopération et de développement du territoire.

En accord avec ce qui a été défini précédemment, voici la description du poste :

LIEU DE TRAVAIL

L'activité de travail se déroulera au sein du siège du GECT Pirineos-Pyrénées à Jaca, dans les bureaux de la Délégation du Gouvernement d'Aragon.

Cependant, tenant en compte la portée géographique du GECT et, les études, les travaux, les projets et les services qu'il y aura à mener, le Directeur/Directrice devra être disponible pour se déplacer sur

n'importe quel lieu du territoire délimité dans la GECT Pirineos-Pyrénées.

DESCRIPTIF DU POSTE

Contrat de travail de droit espagnol – 40 heures hebdomadaires

Contrat de travail à durée déterminée de 4 ans, reconductible par période de durée égale, avec une période d'essai de 6 mois régit par le droit du travail espagnol. Quinze jours avant la fin de la période probatoire, le contrat de travail sera effectif, si un résultat pertinent est constaté.

JOURNEE DE TRAVAIL

La personne retenue sera en poste le matin et l'après-midi. Ce poste sera exclusif. Les nécessités spécifiques du poste seront déterminées par l'Assemblée.

REMUNERATION

Salaire annuel brut sur 12 mois de 58.125,80 €.

Un véhicule de fonction sera attribué.

FONCTIONS

Les fonctions principales à développer sont:

a) Représenter légalement le GECT et agir au nom de celui-ci auprès de toute instance et autorité publique et privée.

b) Proposer au président/à la présidente de l'Assemblée la liste des sujets à inscrire à l'ordre du jour des réunions de l'Assemblée.

c) Transmettre au président/à la présidente et informer les vice-présidents/vice-présidentes du programme et du rapport annuel d'activités, de la planification pluriannuelle dans les limites des possibilités budgétaires, élaborer des projets de budgets correspondants.

d) Assurer la réalisation des activités du GECT conformément aux instructions reçues de l'Assemblée, du président/de la présidente et, le cas échéant, des vice-présidents/vice-présidentes.

e) Gérer les moyens du GECT.

f) Réaliser développer et gérer, dans une perspective de développement durable, les projets et les actions de coopération transfrontalière.

g) Assurer en lien avec le Directeur des infrastructures transfrontalières la coordination pour la maintenance et l'exploitation du Tunnel de Bielsa-Aragnouet.

h) Exercer la direction du personnel au service du GECT.

Le/la Directeur/rice du GECT Pirineos-Pyrénées, assurera une fonction de coordination et veillera à l'application des critères et des orientations du GECT, en suivant les lignes directrices de l'Assemblée. Il sera responsable de la direction administrative, juridique, technique et organisationnelle du GECT telle que la mise en œuvre, la direction et la coordination de projets sur

ce vaste espace transfrontalier.

Le poste impliquera également une participation à des réunions techniques, de coordination avec d'autres organismes, d'autres Départements de l'Administration de la Communauté Autonome d'Aragon, de la Diputación Provincial de Huesca, du Département des Hautes-Pyrénées, du Département des Pyrénées-Atlantiques ou d'autres administrations au niveau national et européen.

Le/la Directeur/trice bénéficiera d'une assistance spécialisée en matière comptable et juridique, grâce aux personnels du GECT, mais aussi des services compétents de la Communauté Autonome d'Aragon, de la Diputación Provincial de Huesca, du Département des Hautes-Pyrénées et du Département des Pyrénées-Atlantiques.

Le/la Directeur/trice bénéficiera d'une assistance en matière d'infrastructures transfrontalières grâce au/à la Directeur/trice des Infrastructures transfrontalières.

PROFIL DU CANDIDAT

1. Exigences minimales.

A) Avoir la nationalité espagnole, française ou celle d'un des états membres de l'Union Européenne ou de l'espace économique européen ou détenir le droit de libre circulation des travailleurs conforme au traité de la Communauté Européenne.

B) Etre en possession d'un diplôme d'études niveau Bac +5.

C) Avoir au moins 18 ans et moins de 65 ans.

F) Expérience confirmée de 5 à 7 ans en tant que Directeur général, et de 8 à 15 ans en planification, développement et gestion de projets.

G) Parler couramment la langue espagnole et française .

H) Avoir le permis de conduire (B1).

I) Certaines qualités humaines sont requises comme la capacité de travail, l'autonomie, l'esprit d'initiative, la proactivité, la rigueur, la méthodologie et la capacité à prendre des décisions.

2. Compétences requises.

A) Connaissances et/ou expériences prouvées dans le domaine de l'administration et de la gestion publique, en particulier sur le thème des marchés publics.

B) Connaissances et/ou expériences prouvées dans le domaine de la gestion des projets de coopération transfrontalière.

PROCESSUS DE SELECTION
Les candidats devront envoyer une **lettre de motivation** (maximum 1 page) et un **CV**. Avec le **formulaire de candidature**, le candidat devra également transmettre les photocopies de tous les documents justificatifs demandés dans ce formulaire. Ce formulaire est joint en annexe de l'annonce. Enfin, le candidat devra fournir une **présentation synthétique personnelle** (maximum 3 pages) pour attester de ces connaissances et présenter son projet. Tout ceci doit être envoyé par **courrier postal et par mail** à l'adresse indiquée ci-dessous : **Adresse postale** Departamento de Vertebración del Territorio, Movilidad y Vivienda del Gobierno de Aragón Paseo María Agustín nº36 Puerta 7, pl. 3ª 50.004 Zaragoza España **Mail** gabinetevtmyv@aragon.es amelie.soeiro@ha-py.fr La date limite est le 15 août 2021

LE PRESIDENT DU GROUPEMENT EUROPEEN DE

LA COOPERATION TERRITORIALE PIRINEOS-PYRENEES

Michel PELIEU